

# Le snesup

S  
U  
P  
P  
L  
É  
M  
E  
N  
T



© Didier Chamma

## Un congrès au cœur de l'action

→ par Jean Fabbri, secrétaire général du SNESUP

*Les adhérents du SNESUP, sont de plus en plus nombreux. Nous sommes tous acteurs des formidables mobilisations de ces semaines, qui mettent nos revendications sur la place publique comme jamais. L'élaboration locale et nationale des orientations syndicales est partout l'affaire des adhérents. Cette démocratie exigeante est la clef du rayonnement du SNESUP. Elle construit, valide et contrôle l'ensemble des activités du syndicat. La dynamique des luttes exem-*



*plaires actuelles qui prennent en compte ensemble les enjeux de recherche, de formation, de statut, d'emplois, de salaires, de collégialité... nous fournit un cadre idéal pour débattre entre syndiqués du rapport d'activité comme des textes qui détermineront l'orientation du SNESUP, et la direction qui les mettra en œuvre, pour les eux prochaines années. Commençons la lecture !*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

C'est au cœur de l'une des plus intenses batailles pour le supérieur et la recherche, en ce début février 2009, que le rythme démocratique de notre vie syndicale, nous appelle à regarder un temps en arrière. Que de chemin parcouru par nos analyses ! Quel formidable élan s'est peu à peu construit, largement façonné par les interventions du SNESUP depuis le précédent Congrès (juin 2007) !

Nos engagements d'alors, quelques jours après l'élection du président de la République, étaient marqués par ce qui venait d'advenir : une impuissance collective dans la construction de perspectives politiques d'alternative au libéralisme malgré de grands mouvements sociaux, l'un articulé sur les questions de recherche, de 2004 à avril 2006, l'autre d'une puissance rarement atteinte, la lutte victorieuse contre le CPE de janvier à avril 2006.

## La résistance contre la loi LRU

Par le SNESUP, les prémices de cette loi, même sans son nom de baptême, ont immédiatement été dénoncées comme liberticides, affaiblissant les missions des établissements et portant atteinte à la collégialité, par le rôle prééminent dévolu aux présidents d'université, par la réduction du nombre d'élus et par un mode de scrutin injuste. Le SNESUP, dès juin et juillet 2007, a mobilisé : votes de motions dans les conseils (plus de 50), campagnes de presse, interventions auprès des parlementaires. Tenues début juillet 2007, à un moment d'atonie syndicale, les Assises du supérieur et de la recherche ont seulement fait avancer l'exigence de financements publics bien supérieurs pour les ►►



© Didier Chamma

## RECHERCHE

Equipes et personnels, chercheurs confirmés ou doctorants ont mesuré les effets des réformes liées au Pacte recherche, dont nous dénonçons les principes : multiplications des financements sur projets, incertitudes accrues et baisse des crédits récurrents, diminutions des recrutements, orientation restrictive des financements sur des thématiques décidées unilatéralement par le politique, volonté de démanteler les grands organismes de recherche... Pour défendre les libertés académiques, la dignité de tous les champs épistémologiques, les composantes essentielles du travail intellectuel et des rythmes propres de la recherche, le SNESUP s'est exprimé dans toutes les instances nationales : CNU, comité national du CNRS, CSRT, CNESER. Il a exprimé la réaction et les propositions des collègues devant les commissions ministérielles (d'Aubert, Hoffmann, etc.), le Parlement, le ministère. Sa représentativité dans le milieu universitaire et ses résultats électoraux font du SNESUP l'interlocuteur syndical le plus crédible sur les thèmes de la recherche.

## FORMATIONS SUPÉRIEURES

Le SNESUP a continué à porter sans relâche ses propositions visant à démocratiser l'ensemble du système d'enseignement supérieur, par des transformations des formations universitaires, notamment pour une réelle mise en œuvre de la double finalité d'insertion professionnelle et de poursuite d'étude et l'abandon de tout dispositif sélectif, par une amélioration de l'encadrement pédagogique, pour une universitarisation de l'ensemble des formations supérieures, pour la définition d'un référentiel national des formations et diplômes. Ces transformations ne pourront aboutir sans un renforcement massif des moyens financiers et humains mis à disposition des établissements. Dans ce cadre, les suppressions d'emplois annoncées au budget 2009 ainsi que le projet de réforme du statut des enseignants-chercheurs, qui dévalorise la mission d'enseignement, ne pourront qu'accroître les inégalités et l'échec. Dans le contexte d'une réforme précipitée et sans moyens de la première année des études de santé, un groupe de travail sur les formations de santé a été mis en place.

Le vote SNESUP a été, pour nombre de nos collègues, un nouveau rempart contre l'arbitraire

## CNESER

Les élus SNESUP ont assuré leur mandat dans la continuité et le respect de leurs engagements. Seuls ou dans l'unité syndicale ils ont :

- montré dès juin 2007 une opposition ferme et constante à la LRU : réussite du boycott du CNESER, contestation des décrets d'application (électoral, financier) ;
- dénoncé dès juillet 2008 le dispositif « mastérisation-concours » (précipitation, absence de référence aux IUFM) et demandé un moratoire ;
- rejeté par deux fois, dans une large unité, le budget (pas de création de poste en 2008, suppression de plus de 200 en 2009) ;
- contesté, lors des deux « campagnes d'habilitation », la conception étroite du LMD2 « resserrer, ramasser, rationaliser, mutualiser l'offre de formation » et permis de revenir sur certains avis (DGES-AERES). Nos élus ont défendu le rôle du CNESER (demande de création de commissions), souvent contourné (pseudo « plan licence », « plan campus »), contre un ministère préférant la dilution de la représentation syndicale (décret CNESER).

Au CNESER notre opposition à la dérégulation et à l'arbitraire des dotations a fédéré toutes les organisations syndicales

## IUFM - FDE

Deux années de luttes pour stopper la désintégration de la formation des enseignants.

La politique gouvernementale de désengagement de l'Etat dans toutes ses missions de régulation des inégalités sociales et territoriales a aussi frappé les IUFM, pièce maîtresse de la formation des enseignants du public. L'intégration des IUFM dans les universités au moment même où la LRU était imposée a



© Gérard Latoron

Dès la promulgation  
de la loi LRU (10 août 2007)  
le SNESUP s'est lancé dans  
la bataille pour son abrogation  
(appel des Cordeliers)

exacerbé les concurrences entre universités d'un même bassin de formation et a privé les IUFM d'une autonomie administrative et financière.

Au Congrès d'étude d'Orsay en avril 2008 le SNESUP s'est exprimé pour que soit reconnue aux enseignants une qualification élevée et obtenue une augmentation des postes aux concours et il a mandaté le collectif FDE pour que soit organisée chaque année une journée d'études. La première a eu lieu le 3 octobre sur le thème « Quelles recherches pour la formation des enseignants. Quels liens entre la formation des enseignants et la recherche ? ».

2008 aurait dû être une année de stabilisation et d'amalgame entre les IUFM et les universités mais dans un contexte de revanche idéologique contre les « pédagogues » et une volonté de diminuer le nombre des fonctionnaires, le président de la République a annoncé en juin un recrutement des enseignants au niveau master et une réforme des concours pour 2010. Dès juin 2008, le SNESUP a réagi et la rentrée a été ponctuée de mouvements (Nuit du 4 septembre, États-Généraux du 4 octobre...) mais aussi de votes de motions de nombreux conseils demandant une véritable concertation et surtout une autre réforme. Le collectif réfléchit en lien avec le secteur Éducation de la FSU et a des échanges réguliers avec le SNES, le SNUIPP et le SNEP. Quelles exigences devons-nous avoir pour la formation des maîtres ? Combien de postes sont-ils nécessaires chaque année pour garantir les besoins croissants de l'Éducation nationale ? Comment montrer que la formation des enseignants est un véritable investissement national rentable ? Comment sauvegarder les missions des IUFM ? Comment faire évoluer la structure et conserver l'expertise collective des formateurs ?... Telles sont les questions que se pose aujourd'hui le Collectif et qu'il soumettra demain au Congrès.

**SITUATION DES PERSONNELS, STATUTS, CARRIÈRES /PRÉCARITÉ**

Les effets de la loi LRU sont particulièrement lourds sur les statuts des personnels. Le secteur a pris toute sa place dans la bataille syndicale : préparation des instances nationales CTPU, CTPMESR, CSFPE : boycotts, déclarations et amendements ; contribuant à un refus majoritaire des décrets d'application par les syndicats. Dans des rencontres avec les services du ministère, nos positions sans concession ont constamment été opposées à sa volonté de casse. L'organisation de groupes de travail produisant analyses et mandats d'action, de journées de stage pour les militants, a compté !



►► universités. Nos propositions de convergences, dans un monde universitaire rénové, de l'ensemble des parcours post-bac, de synergies plus fortes entre recherche et formations n'ont pas été entendues. La loi promulguée (10 août 2007), le SNESUP s'est lancé dans la bataille pour son abrogation (appel des Cordeliers), en dénonçant les logiques de concurrence, d'externalisation, de précarité grandissante, de pilotage technocratique au sein des établissements et dans les PRES. Si la convergence des mobilisations étudiantes avec celles des universitaires n'a pas eu lieu dans l'hiver 2007/2008, c'est sans doute, comme le disent maintenant les collègues qui luttent par milliers, qu'ils ne percevaient pas les dangers, ni les capacités collectives de résistance.

**Solidarités renaissantes contre la loi LRU**

L'impulsion et la coordination des luttes, rythmées par les lettres-flash, la construction de plateformes et de candidatures en opposition à la loi dans les élections des conseils centraux des universités a progressivement permis que soit mise en échec une marginalisation de nos forces syndicales. Des dynamiques très unitaires fondées sur la stratégie de présence renforcée des militants ►►

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

► de la direction nationale dans leurs établissements, ont marqué. Le vote SNESUP, déjà conforté par le score des listes syndicales dans les élections du CNU, a été, pour nombre de nos collègues, un nouveau rempart contre l'arbitraire tant du gouvernement que des futurs « présidents-managers ». Les syndiqués élu.es, organisés.es en réseau par le SNESUP ont joué un rôle essentiel pour résister aux « comités de sélection », aux suppressions d'emplois liées aux régressions budgétaires, ainsi que dans le vote des motions de conseils et des « congrès d'université » dans les semaines que nous venons de vivre. La présence en

Des réseaux thématiques et le forum électronique ouvrent sur des solidarités qui nourrissent l'action syndicale

nombre dans le syndicat de collègues travaillant dans les IUFM a permis que soient mesurés, dès juin dernier, les dégâts pour la formation des enseignants de sa pseudo mastérisation. Dans les IUT, la vigilance des camarades et

leurs interventions ont contribué aux luttes solidaires pour garantir la pérennité des missions, des budgets et des emplois menacés par le décret financier lié à la loi LRU. Dans ce secteur, comme au CNE-►►

► La précarité empire avec de plus en plus de CDD – et même de CDI – la loi LRU favorisant cette évolution. Il y a un an s'est donc créé un secteur « non fonctionnaires » au SNESUP pour l'aide aux collègues non titulaires dont les conditions de travail sont souvent dramatiques.

## SECOND DEGRÉ

Le secteur second degré, à partir des fiches syndicales annuelles et de l'examen des dossiers, aide au suivi des carrières. Il intervient régulièrement auprès des services du ministère, notamment pour régler les situations personnelles et rappeler nos principales revendications. Ses permanences régulières ont permis de renforcer ses liens avec les collègues. Les dernières élections professionnelles (CAPN-CAPA) ont confirmé la place majoritaire des syndicats de la FSU. Pour l'enseignement supérieur, nous progressons significativement dans les CAPA (+ 3 %).

## AFFAIRES PERSONNELLES

Lors de nos permanences régulières par téléphone et au siège, nous renseignons les collègues, notamment beaucoup de jeunes, sur les statuts, les carrières, les textes et leur évolution.

Le SNESUP soutient les collègues confrontés à l'autoritarisme, au non respect des droits sociaux, au harcèlement, à l'exclusion de laboratoire, au maintien en sous service, à la placardisation...

Face à la difficulté d'obtenir une mutation, nous intervenons pour favoriser des délégations, transferts ou échanges de postes.

Nous traitons les contentieux de recrutement (il y en a déjà avec les comités de sélection), de titularisation, de reclassement.

L'introduction de CDI pour les agents non titulaires est aussi source de nouveaux contentieux.

Pour le SNESUP un avocat défend les collègues syndiqués au Tribunal Administratif ou au Conseil d'État. Les recours gagnés sont source de jurisprudence précieuse.

## RETRAITES ET RETRAITÉS

Sur les retraites le SNESUP décortique et défend les situations de nombreux collègues victimes de la loi Fillon de 2003 et de ses suites : la mise en cause des validations à l'étranger, l'allongement des services, la suppression du minimum contributif, etc. Avec la FSU, le SNESUP conteste les propositions inacceptables des ministères, du COR et d'autres organismes.

Pour les retraité(e)s, pour le respect de leur place dans la société, la défense de leur pouvoir d'achat et de la protection sociale, le SNESUP participe aux Sections Fédérales de retraités de la FSU, au travail de la FGR-FP, et aux relations avec les Unions Confédérales. La « Lettre aux retraité(e)s » diffuse les informations qui témoignent de ce travail.

## CNU ET CP-CNU

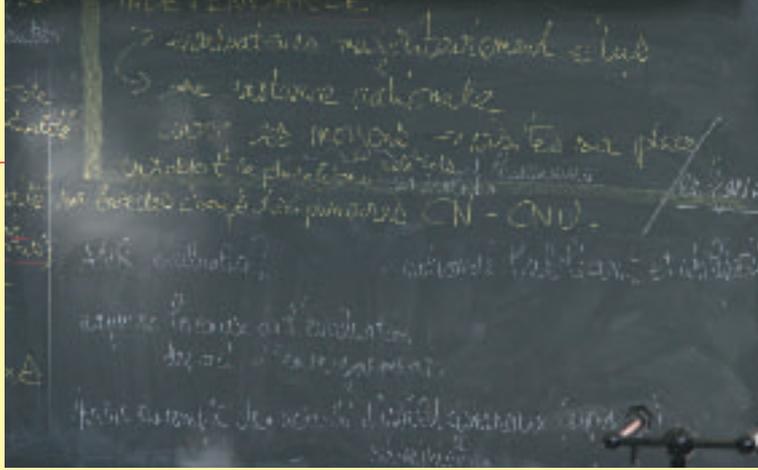
Avec plus de 30 % des voix (hors listes intersyndicales) aux dernières élections au CNU en octobre 2007, et plus de 370 sièges malgré la multiplication des listes, le SNESUP est très largement la première organisation syndicale des enseignants-chercheurs. Avec 47,9 % de participation (45,4 % en 2003), les enseignants-chercheurs ont marqué à nouveau leur attachement aux instances collégiales, fondées sur l'élection, sur des bases disciplinaires, et composées pour parité de professeurs et de maîtres de conférences. Avec ses élus au CNU et dans la CP-CNU, organisés en réseau au sein du secteur, et avec ses militants, le SNESUP a animé là aussi la lutte contre la loi LRU et ses prolongements, sur les recrutements et la modification du décret de 1984, qui casse le statut des enseignants-chercheurs, dessaisit le CNU de sa fonction de gestion nationale des carrières, et réduit son rôle à l'évaluation des personnes.

## INTERNATIONAL

Durant ces deux dernières années, le SNESUP a poursuivi son activité dans le mouvement altermondialiste, par sa participation aux forums sociaux mondiaux ou européens, et par son implication dans l'association Attac. Conformément au mandat donné par le congrès de 2007, le SNESUP a adhéré à l'Internationale de l'éducation (IE). Il en est membre depuis septembre 2008. Nous y travaillons, notamment au sein du Comité permanent européen enseignement supérieur recherche, au renforcement de la volonté de l'IE et de chacun de ses syndicats



© Gérard Laulon



© Didier Chamma

membres de s'opposer à la dérive néolibérale qui frappe l'ensemble des universités européennes. Dans les réseaux des forums, comme au sein de l'IE, le SNESUP a développé des relations bilatérales et multilatérales. Il a initié, en janvier 2009, une initiative pour le prochain sommet (Prague et Bruxelles, mars avril 2009). Contre les armes de destruction massive, sur la bioéthique et l'environnement, nos relations avec la FMST et INES sont fructueuses. Notre solidarité s'est exprimée, en particulier envers les universités palestiniennes vers nos collègues italiens, grecs, marocains, espagnols. Des contacts syndicaux qu'il convient d'associer davantage plus à nos pratiques professionnelles.

**SOLIDARITÉS**

La période 2007-2009 a été celle des menaces sur les droits et libertés. Le SNESUP a participé à la création du Collectif Libertés, Égalité, Justice (CLEJ) contre la régression sécuritaire. Il a ainsi participé à des initiatives et cosigné de nombreux communiqués (« rétention de sûreté »...). Avec ses partenaires – LDH, SM, SAF, GÉNEPI<sup>(1)</sup>... – il s'est associé à des démarches : condition carcérale, dérives de la psychiatrie, abus de la garde à vue (Tarnac)... Le mensuel en porte témoignage.

1. LDH : Ligue des Droits de l'Homme ; SM : Syndicat de la Magistrature ; SAF : Syndicat des Avocats de France ; GÉNEPI : Groupement Étudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées.

**COMMUNICATION**

Le nouveau site du SNESUP était un chantier difficile, par son poids financier et sa technicité. La réalisation finale a été rendue publique en janvier 2009. L'étape de définition des besoins a élaboré un document fixant nos objectifs. La constitution d'une équipe autour du webmestre, assumant des responsabilités éditoriales avec réactivité et en cohérence avec l'ensemble de la communication du syndicat, est une tâche décisive pour laquelle discussion et collaboration fraternelles sont nécessaires. Il s'agit aujourd'hui de faire vivre le site à la hauteur de l'activité militante, de la réflexion syndicale, de l'animation des débats universitaires que porte le SNESUP. Le mensuel, ses suppléments, la VRS, le FdM contribuent au rayonnement syndical (lequel est apprécié par les annonceurs publicitaires).

**FSU**

Présent et actif dans les actions auxquelles a appelé la FSU (le 29 janvier récent), le SNESUP a agi pour que ses propositions d'action dans l'éducation incluent les revendications du Supérieur et de la Recherche. Sur la formation des enseignants (intégration des IUFM, réforme Pécresse-Darcos), il s'est investi pour que soit adoptée une position commune ; ainsi la FSU a demandé le report à 2010 des nouveaux concours et des négociations sur une autre réforme. Le SNESUP a porté, avec le SNEP, les « États Généraux de la formation des enseignants » du 4 octobre. Le SNESUP et le SNCS ont travaillé les convergences : Congrès d'Études, Conseil Syndical National communs, publication (VRS), synergies locales (cf. Orsay), Intersyndicale du Supérieur.

**RELATIONS INTERSYNDICALES**

Dès 2007, la loi LRU a marqué l'activité : appels des syndicats de personnels (FSU, CGT, UNSA, Solidaires) et SLR, pétition pour le « retrait de l'ordre du jour du Parlement du projet de loi ». Le SNESUP et d'autres organisations (SNCS, SNTRS, UNEF, SLR, SLU) ont initié les actions, mobilisant contre la casse des organismes, le décret statutaire, la réforme de la formation des enseignants ou les suppressions d'emplois. Le SCEN ou l'UNSA développent des stratégies souvent autonomes. ►►

►► SER, notre opposition à la dérégulation et à l'arbitraire des dotations (accrue dans le passage de SANREMO à SYMPA) a fédéré toutes les organisations syndicales. Le SNESUP a mis en échec auprès de la majorité des collègues et d'une bonne partie de nos concitoyens la stratégie de communication du ministère, fondée sur des chiffres tronqués, des classements internationaux ineptes, des indices bibliométriques réducteurs. L'exceptionnelle participation aux grèves, les 29 janvier et 10 février particulièrement, les 100 000 manifestants de cette journée, ne viennent pas d'une génération spontanée ! Déjà la stratégie conduite depuis des années par les gouvernements de réduire à la seule CPU la représentation du monde universitaire a échoué.

**Une vitalité démocratique attractive**

Dans les sections locales du SNESUP où se sont élaborées les ripostes, comme dans les instances nationales du syndicat, l'avalanche des textes et dispositifs régressifs imposés en rafale par le gouvernement, a modifié nos formes d'organisation, de communication et de réactivité. Des réseaux thématiques (formation, IUT, élus CA...) comme le forum électronique ouvrent sur des solidarités fortes qui nourrissent l'ac- ►►



© Didier Chamma

## ►► TRÉSORERIE

**La trésorerie est un outil comptable et budgétaire :** 13 200 000 euros de budget dont les recettes sont constituées par les cotisations versées par les syndiqués : 224 euros en moyenne (cotisations augmentées de 1,5 % en 07-08 et 08-09, soit moins que l'inflation, sauf pour les cotisations des collègues précaires pour lesquels elles sont restées inchangées). Ce budget, outre la réalisation et la diffusion de nos publications « papier » rénovées, l'équipement et l'entretien de notre siège national rénové nous a permis d'entreprendre l'amélioration de notre site web. Un poste important est celui des salaires et charges sociales du personnel dont la collaboration qualifiée est un élément déterminant du fonctionnement national du syndicat. La bonne situation des finances du syndicat a permis de renforcer cette année l'effectif du personnel du siège par l'embauche en CDI d'une salariée pour le secteur de la vie syndicale.

**La trésorerie est aussi un outil de politique syndicale :** tout en assurant son rôle technique comptable et financier, elle assume, en lien avec les autres secteurs, le soutien et le développement du lien national-local pour contribuer au suivi, au renforcement et au renouvellement continu des adhérents.

## SYNDICALISATION

**Le SNESUP rassemble près de 6 000 syndiqués comprenant à des degrés divers toutes les catégories d'enseignants du supérieur. Le nombre de nouveaux adhérents (640 en 2007-2008) est en nette augmentation ces deux dernières années. Ce résultat est important dans un contexte difficile pour le mouvement syndical. Les nouvelles adhésions compensent totalement les départs qui correspondent la plupart du temps à des départs à la retraite. Cet effectif peut être dépassé en collectant, le plus tôt possible, les cotisations des syndiqués de l'année précédente afin de consacrer le maximum d'énergie militante à renforcer le syndicat par de nouvelles adhésions, en particulier celles de nouveaux et jeunes collègues. Des modalités renouvelées d'adhésions doivent être proposées aux collègues en situation de précarité.**

## VIE SYNDICALE

Le secteur Vie syndicale a été très fortement sollicité pour impulser les initiatives, les relayer et en proposer des bilans synthétiques. Il a structuré le suivi des élections dans les conseils (CA, CS, CEVU, CTP). La mise à jour des informations militantes est une tâche d'envergure pour le secteur, nécessaire à la mise en place d'un maillage entre le local et le national, pour faciliter l'information et favoriser les actions collectives avec les syndiqués, les militants et les élus dans les instances. L'embauche récente d'une salariée devrait permettre de consolider fortement le secteur Vie syndicale en vue d'aider au développement de la communication interne aux sections locales et de réactualiser le mémo des secrétaires de section, de renforcer la visibilité du SNESUP, de favoriser le militantisme et de développer la syndicalisation. Cela nécessite cependant l'implication d'un plus grand nombre de militants.

- tion syndicale. La presse syndicale a vu son rayonnement amplifié : lettres-flash, souvent rediffusées, mensuels, VRS, lettres des retraités et des IUFM. Le site web, rénové depuis janvier, apporte une cohérence supplémentaire à cette visibilité reconnue. C'est dans le SNESUP que se sont forgées avant d'être reprises et partagées les formulations revendicatives qui sont aujourd'hui portées par des milliers de collègues : retrait du projet de décret statutaire, retrait du dispositif actuel qui démantèle la formation des enseignants et dénature les concours, rétablissement des emplois supprimés du budget 2009, revitalisation des organismes de recherche et des statuts de leurs personnels. Emergent dans le syndicat des pratiques syndicales nouvelles, aiguillonnées aussi par la proximité des collectifs SLR et SLU. Les luttes actuelles, dans la dynamique inédite qui est la leur en ce 11 février, invitent lors de notre congrès d'avril à de féconds échanges. ●

*Jean Fabbri, Secrétaire général,  
après présentation des grandes lignes dans les instances collectives  
Paris, le 11 février 2009*

# CONGRÈS : MODE D'ÊTRE

## Un congrès au cœur

### Le Congrès d'Orientation du

#### Délégués des sections au Congrès

Ils sont désignés par les syndiqués de chaque section selon les modalités suivantes :

Syndiqués	Délégués
3 à 9 :	1
10 à 19	2
20 à 34	3
35 à 49	4
50 à 69	5
70 à 99	6
> 100 par tranche de 50	+ 1

Les syndiqués d'un même établissement non rattachés à une section peuvent demander à être représentés au Congrès par un participant ayant voix consultative.

Dans le cadre de l'exercice du droit syndical, les délégués et participants au Congrès bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence qui couvre la durée du Congrès ainsi que les « délais de route » nécessaires pour s'y rendre (les documents seront transmis aux secrétaires).

#### Opérations de vote

Tout syndiqué à jour de sa cotisation 2008-2009 est appelé à participer au vote sur le rapport d'activité (cf. p. 3 à 7) et sur l'orientation (cf. p. 8 à 13).

#### Opérations de vote dans la section locale :

Il est demandé à chaque section d'organiser effectivement le vote à son niveau : c'est prioritairement dans ce cadre que les syndiqués doivent pouvoir exprimer leur vote. Cela implique d'informer en temps utile les syndiqués de la section (au moins 10 jours avant le congrès) en leur précisant les modalités retenues, de réaliser le dépouillement des votes et de transmettre le bordereau récapitulatif des résultats et la liste d'émargement comme indiqué ci-dessous.

La première tâche est donc celle d'organiser les débats autour du rapport d'activité, des motions d'orientation et des autres textes préparatoires sur les thèmes du Congrès. Il est nécessaire de programmer avec les syndiqués les réunions (assemblée générale de l'ensemble des syndiqués ...) en montrant les enjeux de la participation de tous à ce moment essentiel de la vie du Syndicat.

#### Organisation des votes

Les sections syndicales décident, dans le

# ur des luttes, gagner avec le SNESUP

syndicat se tiendra les 1, 2 et 3 avril 2009 à l'Université René Descartes (Paris 5).



© Didier Chamma

cadre fixé par la CA, de l'organisation des opérations électorales en s'entourant de toutes les garanties nécessaires à leur régularité et leur sincérité. Les votes par correspondance auprès de la section constituent une des modalités possibles (s'inspirer des modalités d'organisation retenues pour le vote par correspondance national décrites ci-dessous). Ils doivent être dépouillés avec les autres votes, mention en étant portée par les responsables du vote sur le PV d'émargement (listing des adhérents). Le vote électronique peut aussi constituer une des modalités de vote possibles, bien que devant rester exceptionnel, les responsables de la section ou les responsables des opérations s'entourant dans ce cas de toutes les garanties nécessaires tant en ce qui concerne la régularité du vote que de l'organisation d'un large débat le précédant. Le listing nominatif des adhérents, transmis aux secrétaires de section constitue la base de travail des opérations de vote. Il constitue la liste électorale des syndiqués à jour de leur cotisation qui seuls peuvent participer aux votes. Il sert de liste d'émargement des votants, document nécessaire au contrôle par la commission des mandats. En cas de vote par correspondance local, partiel ou total, les responsables de la section ou les responsables des opérations de vote attestent de la validité des votes reçus en émargeant la liste pour les votants à ce titre. De même, en cas de vote électronique les responsables de la section ou les responsables des opérations de vote attestent de la validité des votes reçus en émargeant la liste pour les votants à ce titre. Le listing pourra être complété par les cotisations reçues par le trésorier de section

ultérieurement à la date de réception du listing. Les cotisations collectées et/ou les votes arrivés après les opérations de vote local seront reçus pour validation par la commission des mandats.

### Dépouillement des votes

Il sera effectué par les responsables de la section ou les syndiqués désignés à cet effet. Le document récapitulatif des votes des syndiqués de la section (activité, orientation) sera complété dès l'obtention des résultats. **Aucun système de péréquation des votes n'est effectué : un syndiqué = un vote.**

### Transmission des résultats

Une copie de la liste d'émargement et du document récapitulatif des votes (bordereau) sera envoyée dès son établissement par fax ou par courriel au siège du syndicat (commission des mandats). L'original de ces documents, accompagnés de tous les justificatifs (enveloppes signées, en cas de vote par correspondance), sera apporté au congrès par le (les) délégué(s) (ce qui constitue la règle) ou, par exception, en cas d'empêchement du (des) délégué(s), transmis pour être déposé au Congrès au plus tard le mercredi 1 avril à 16 heures.

### Vote par correspondance national (envoi direct au siège du syndicat)

Ce mode de vote est admis et validé. Il concerne les syndiqués isolés ou retraités, ou ceux n'ayant pas de section syndicale de rattachement, ou ne pouvant joindre cette dernière, ou dont la section n'aurait pas organisé de vote. La commission des mandats sera amenée à vérifier et valider ces votes (notamment en consultant la liste d'émargement de l'éventuel vote de section). Ces votes doivent parvenir (réception au siège) au plus tard le lundi 30 mars. Les votes parvenus après cette date seront reçus par la commission des mandats. Afin de garantir sa sincérité, ce vote doit s'opérer ainsi :

- bulletin de vote dans une enveloppe n°1 vierge cachetée ;
- enveloppe n° 1 glissée dans une enveloppe n° 2 cachetée, comportant : nom, prénom, section et signature du syndiqué ;
- enveloppe n° 2 glissée dans une enveloppe n° 3 cachetée expédiée, après affranchissement suffisant, au siège du syndicat (SNESUP-FSU, 78, rue du Faubourg-Saint-

Denis, 75010 Paris), avec la mention « Congrès d'orientation ».

### Prise en charge des délégués

Pourront faire l'objet d'un remboursement des frais de déplacement (sur la base du billet SNCF deuxième classe ou tarif plus avantageux) les délégués élus de la section, ainsi que les membres de la CA sortante. Les syndiqués non délégués participant au congrès (sans droit de vote) verront leurs frais de déplacement pris en charge par leur section (se renseigner auprès de son trésorier). Les repas du midi (pris en restauration collective) sont à charge du syndicat, ceux du soir restant à charge des participants.

L'hébergement est à la charge des sections syndicales. Une liste d'hôtels à prix raisonnable sera communiquée aux sections et fournie au secrétariat du congrès. En cas d'impossibilité manifeste pour la section de prendre en charge tout ou partie des frais engagés, le syndicat national étudiera les possibilités qui sont les siennes d'assumer une partie de la charge.

### Dès maintenant :

**Réunir chaque section syndicale et contacter tous les syndiqués.**

**Envoyer les contributions individuelles ou collectives pour le mensuel n° 573 avant le 9 mars à [redac@snesup.fr](mailto:redac@snesup.fr) et participer au forum de discussion sur le site [www.snescup.fr](http://www.snescup.fr).**

**Prévoir l'organisation du vote dans des conditions permettant la plus large participation des syndiqués de la section. Désigner des délégués au congrès par un vote de l'assemblée de tous les syndiqués.**

**Renforcer le syndicat en collectant les cotisations 2008-2009 manquantes et en proposant l'adhésion aux collègues afin qu'un maximum de syndiqués participe aux débats et aux votes du Congrès. ●**

### VOTEZ

Le bulletin de vote se trouve page 16 dans ce numéro, il est à reproduire autant que nécessaire pour le vote dans les sections.

Dates limites de réception des votes :  
Vote des sections : **1<sup>er</sup> avril 2009.**

Vote par correspondance : **30 mars 2009.**

# Action Syndicale pour solidariser analyses et actions dans l'enseignement supérieur

**Notre congrès se tient dans une phase aigüe marquée par une crise financière et économique où l'alternative politique peine à se dessiner. Dans ce contexte, l'université et la recherche sont en proie à des attaques d'une rare ampleur. Plus que jamais, le SNESUP est le syndicat de référence pour de nombreux collègues inquiets de l'avenir programmé dans les universités et la recherche, par un pouvoir qui en fait un enjeu idéologique particulièrement fort. Le SNESUP est l'incontournable moteur des mobilisations universitaires et d'une grève sans précédent de ce début 2009. Confortons l'orientation d'Action Syndicale !**

## L'enfoncement dans la crise

Le capitalisme mondialisé et financiarisé est plongé dans une phase critique d'une crise systémique et engage l'ensemble des nations dans une récession profonde. Cette crise risque d'emporter tout sur son passage : destruction de l'économie réelle, fragilisation de l'épargne éventuelle des particuliers, volatilité des systèmes de protection sociale, « vente à la découpe » de services publics à des groupes privés dominés par les logiques financières. En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle la pauvreté se maintient, voire se développe partout dans le monde.

Le pacte de stabilité, présenté comme nécessité absolue dès lors qu'il s'agissait de réduire les dépenses publiques, vole en éclats pour la survie des groupes financiers. L'injection au niveau mondial de centaines de milliards d'argent public – sans contrepartie – pour les recapitaliser, ne résout pas cette crise. Depuis



© DR

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le gouvernement mène une politique condamnant ce qui fait la richesse et la spécificité de l'université et de la recherche françaises

quelques décennies, dans les pays industrialisés, la déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires (directs et indirects) et une affectation des profits qui privilégie la rente sur l'accumulation productive en ont préparé le scénario : migration des investissements, organisation de la société autour des revenus de plus en plus spéculatifs.

Les ressources énergétiques fossiles constituent un domaine privilégié pour la spéculation. Les enjeux sur les énergies « vertes » bouleversent l'organisation de l'agriculture en intensifiant les productions céréalières au détriment des cultures proprement vivrières. La faim dans le monde n'est pas en recul et suscite des émeutes dans nombre de pays en voie de développement.

## La remise en cause du socle républicain

Les droits individuels et collectifs et toutes les libertés, comme l'indépendance des juges, sont lourdement remis en cause. La protection sociale, les droits à la retraite et le montant des pensions sont mis à mal. La mixité sociale se dégrade en matière de logement, de soin, d'école... Les inégalités sociales se creusent. L'idéal républicain d'une école ouverte à tous et ayant pour vocation l'accès à une connaissance élevée n'est plus une priorité du pouvoir qui s'en prend aussi à la laïcité. L'objectif des réformes qu'il mène dans la sphère éducative se borne à l'acquisition de quelques fondamentaux. Ainsi s'expliquent la diminution des recrutements d'enseignants titulaires et un processus dénaturé de formation des maîtres.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, le gouvernement mène une politique condamnant ce qui fait la richesse et la spécificité de l'université et de la recherche françaises. Il oriente l'université vers une forme appauvrie de professionnalisation, limitée à un vademecum de l'insertion, et veut dans le même temps la disparition des IUT. Le démantèlement des organismes de recherche et le pilotage technocratique par contrats des choix scientifiques s'accroissent. Voulant adapter la recherche aux profits immédiats de quelques groupes financiers, voulant la réduire au champ de l'innovation technologique, le gouvernement conduit vers un désert où ne subsisteront plus, à court terme, que quelques secteurs privés du substrat essentiel que constitue la recherche dans son ensemble. Pour diminuer le nombre d'enseignants-chercheurs titulaires, le pouvoir n'hésite pas à assécher substantiellement la construction des savoirs en privant des dizaines de milliers de collègues de l'exercice d'activités de recherche par l'augmentation individualisée de leur temps de présence devant les étudiants. Par sa politique de mise en concurrence et de classement des établissements comme des collègues, il met à mal l'éthique universitaire.

## Promouvoir d'autres orientations

Le SNESUP entend faire de l'impératif écologique, d'activités économiques maîtrisées et de coopérations internationales mutuellement avantageuses les principes clefs des politiques publiques. Les dimensions scientifiques, culturelles et sociales des échanges internationaux sont à refonder. En Europe, il faut réorienter les objectifs et les modalités de la construction européenne. L'épanouissement des individus dans une société démocratique de plein-emploi et de justice sociale fonde nos orientations syndicales. La bataille

pour l'emploi, pour faire reculer le chômage et la précarité, qui passe par l'amélioration des dispositifs de formation réclame surtout le développement par les employeurs (publics et privés) de l'emploi qualifié.

Avec l'immense majorité des collègues, le SNESUP entend démocratiser plus encore l'accès et la réussite des étudiants aux études supérieures pour l'obtention de diplômes nationaux attestant une ou des qualifications : c'est là un atout décisif du progrès économique et social. L'objectif ultime est que les diplômés bénéficient pleinement de leur formation (contrat de travail, rémunérations). En matière de cursus, dans un système public cohérent d'enseignement supérieur que le SNESUP veut voir rassemblé, le *xxi*<sup>e</sup> siècle appelle des transformations progressistes. Quels contenus de formation ? Quels diplômes ? Quels nouveaux accords sociaux pour que les diplômés bénéficient de contrats de travail s'appuyant sur la négociation collective et non sur une appréciation patronale de leurs compétences ? Pour que salariés et chômeurs aient un véritable droit à la formation, à la VAE ? Le SNESUP réclame un accroissement considérable du financement public de la recherche fondamentale comme appliquée dans tous les champs de la connaissance ; il appelle une organisation collégiale de la recherche, son indépendance par rapport aux intérêts privés pour garantir les libertés intellectuelles.

### L'action des enseignants-chercheurs et enseignants

Les universitaires, les étudiants, dans leur immense majorité n'ont plus d'illusion sur la nature régressive (scientifique, pédagogique, démocratique) des décisions du gouvernement en matière de recherche et d'enseignement supérieur. Cette prise de conscience correspond au poids de la réalité vécue mais ressort également du continu engagement du SNESUP pour expliquer et rassembler les collègues dans l'action. Les mobilisations sur un très large spectre de revendications en sont une expression significative ; elles témoignent d'un refus grandissant de cette politique de casse (recherche, IUT, IUFM, statuts des personnels...) et de démantèlement du service public. Le rôle et la visibilité du SNESUP dans ces batailles sont reconnus. Le SNESUP, ses militants, portent avec force une multitude d'initiatives (motions, AG, rassemblements, interpellations publiques, grèves actives...). La stratégie que le courant de pensée Action Syndicale a impulsée et mise en œuvre avec l'ensemble du SNESUP contre la loi LRU crée les conditions de cette résis-



© DR

▼  
**La stratégie que le courant de pensée Action Syndicale a impulsée et mise en œuvre avec l'ensemble du SNESUP contre la loi LRU crée les conditions de la résistance**  
 ▲

tance et s'illustre dans la construction de la grève administrative.

Le SNESUP, dans la continuité de ses engagements contre la loi LRU et le « pacte recherche », porte les exigences de retrait du décret « statut des EC », de refonte globale du dispositif et du calendrier « master/concours ». L'action syndicale vise aussi à annuler les 1 030 suppressions d'emplois du budget 2009 et à faire inscrire les créations de postes statutaires (enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants, BIATOS) dès maintenant dans le cadre d'un plan de relance qui ne soutienne pas que les seules banques. Le SNESUP agit pour les libertés scientifiques garanties par une collégialité forte fondée sur l'élection dans toutes les instances ; il agit pour le respect du CNU, pour la remise en cause de l'ANR et de l'AERES, pour l'élaboration de critères transparents dans l'affectation des moyens de l'État aux établissements.

### Un SNESUP rayonnant et efficace

Les convergences notoires dans l'action renouvellent le rôle du syndicat et consolident les valeurs démocratiques. Les analyses, les publications du SNESUP – lettres flash-IUFM-retraités, mensuels et VRS sont attendus – notre site web rénové contribuent à renforcer l'unité du monde universitaire et au rayonnement du SNESUP. L'augmentation depuis deux ans des adhésions, comme les succès dans les élections pour les conseils centraux des établissements, ont validé l'orientation *Action Syndicale* et sont des leviers considérables dans les luttes actuelles. Cette dynamique, écartant la seule posture « tribunicienne » que des camarades des autres courants de pensée voudraient donner au syndicat, doit être confortée en s'appuyant sur la démocratie syndicale qui nourrit la conception d'un syndicalisme rassemblé et

démocratique. En ce sens, tout en étant catalyseur de l'unité intersyndicale et ouvert aux convergences dans l'action avec SLR, SLU, le SNESUP entend résister aux logiques d'émiettement du paysage syndical. Les convergences renforcées avec le SNCS consolident une solidarité au cœur de nos métiers. La volonté d'agir des collègues permet de créer les conditions d'un mouvement majoritaire pour faire gagner nos revendications.

Le SNESUP porte une part de l'engagement de la FSU. Notre fédération doit mieux encore prendre en charge la convergence des analyses et actions des syndicats nationaux. La forte participation aux élections professionnelles comme aux actions de grève des salariés de l'éducation, la place éminente du SNES, du SNUIPP, du SNEP, du SNCS et du SNESUP confèrent à la FSU une place originale dans le syndicalisme. L'effet des modifications des règles de représentativité doit conduire à affermir la dynamique syndicale unitaire née voici quinze ans lors de la fondation de la FSU.

Ces conceptions appellent à renforcer le caractère majoritaire du courant Action Syndicale au sein du SNESUP. Les adhérents qui se reconnaissent dans les analyses et revendications du syndicat, qui partagent les impulsions et dynamiques, locales et nationales, que font vivre les militants Action Syndicale, ont une immense responsabilité. En confiance et avec détermination nous les invitons à approuver le rapport d'activité et à apporter leur suffrage à l'orientation Action Syndicale. ●

### PREMIÈRE LISTE DE SIGNATAIRES

**AIX-MARSEILLE :** A.-M. Bernardi, A. Mesliand  
**ANTILLES GUYANE :** F. Régent •  
**BORDEAUX :** D. Bouthier • CRÉTEIL : M. Champesme,  
**P. Duharcourt, A.-M. Helvetius, G. Lauton,**  
**S. Tassel • DIJON :** M. Neveu • GRENOBLE :  
**L. Dumasy, N. Bernard • C. Kahane •**  
**LILLE :** M. Delepoupe • LIMOGES : A. Policar •  
**LYON :** M.-C. Derouet-Besson, M. Brissaud,  
**B. Roux • MONTPELLIER :** P. Canadas,  
**D. Chamma • NANTES :** H. Lelourec •  
**NICE :** T. Astruc • ORLÉANS-TOURS : J. Fabbri,  
**K. Fischer • PARIS :** M. Cottrell, S. Plane •  
**REIMS :** S. Pittia • POITIERS : G. Jean •  
**RENNES :** J.-P. Lethuillier • ROUEN : M. Gest,  
**M. Zattara • TOULOUSE :** C. Hoffmann,  
**X. Lambert, L. Sochacki • STRASBOURG :** J.-M.  
**Utard • VERSAILLES :** M. Lauton, A. Ouzoulias

# Pour un syndicalisme offensif !

**L'ébullition sur les campus, depuis que ce texte fut écrit, conforte l'orientation qu'il propose. Ainsi que l'a souligné la coordination nationale du 2 février, les contre-réformes qui provoquent la colère des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, des étudiants, est le résultat de la LRU et de la volonté du pouvoir d'en finir avec le service public d'ESR. C'est le moment de généraliser la grève pour faire reculer Sarkozy-Pécresse, Tous Ensemble ! Le 4 février.**

Le mouvement lycéen de décembre a mis fin à une période où Sarkozy paraissait inébranlable. Par ailleurs, la crise du capitalisme percute la société de plein fouet, avec son cortège de chômage et de drame social. Les partis institutionnels en sont profondément désorientés, qui étaient jusque là les chantres plus ou moins décomplexés d'un libéralisme débridé. Faute de politique de rechange, le gouvernement continue sa fuite en avant par cette même diminution des revenus salariaux qui a conduit à la crise. L'État est appelé au chevet des banques et des actionnaires, pas à celui des salariés. Au lieu de la relance proclamée, c'est la récession qui va s'accroître.

## **CONTRE LA PRÉCARITÉ, FEU SUR LA LRU ET L'ANR !**

Loi LRU et croissance de l'ANR augurent d'une explosion de la précarité dans les universités et la recherche. Avec ses financements non pérennes, l'ANR organise le recrutement de chercheurs et techniciens en CDD. De son côté, la LRU planifie dans chaque établissement un pourcentage local de contractuels dicté par le ministère dans le plan quadriennal. Enfin, des CCP doivent être partout mises en place pour assurer une vitrine légale, paritaire mais seulement consultative, aux sanctions et licenciements de précaires (au lieu d'une titularisation !). Problème national, la précarité est ainsi vouée à devenir une maladie indigène, que les laboratoires et établissements ne peuvent pourtant guérir ! L'univers de concurrence et de « darwinisme social » que veut ériger Sarkozy est de surcroît antagonique à une véritable logique coopérative de progrès des connaissances et de leur diffusion. Financements pérennes, sécurité de l'emploi et statuts nationaux, voire européens, garantissant l'indépendance des personnels face aux pouvoirs économiques et politiques sont les seules réformes possibles pour une université en péril. Abrogation de la LRU et dissolution de l'ANR sont des conditions nécessaires à l'abolition de la précarité.

## **L'Éducation, l'Université et la recherche dans l'œil du cyclone**

La politique Sarkozy-Pécresse dans le supérieur et la recherche est un exemple de cet acharnement de la classe possédante. Alors que les entreprises manquent de liquidités, la LRU prétend qu'elles financeront fondations ou contrats de recherche et que les universités devront désormais compter sur elles. Au moment où les prêts étudiants sont en crise aux USA (panne du crédit, surendettement étudiant, effondrement de l'emploi), Pécresse se targue de les développer en France en offrant aux banques la garantie de l'État. Quant au budget global et à la propriété des locaux universitaires, quels présidents se risqueront à spéculer dessus pour augmenter les revenus de leurs féodalités ? Tout juste la masse salariale transférée aux universités devrait-elle servir à les protéger des « aléas d'un éventuel versement tardif ou irrégulier de la subvention de fonctionnement » (rapport d'audit pour le passage aux « nouvelles responsabilités »). Pour se désengager massivement du secteur éducatif, le pouvoir cherche à liquider le service public. Il entend briser à la fois toute coordination

des luttes et toute garantie collective : casse du cadre national des diplômés (LMD), attaques contre les IUT, réforme du lycée vidant le bac de tout contenu unifiant), concurrence exacerbée des établissements (avec refonte de la carte universitaire) et des enseignants-chercheurs (évaluation sur critères bibliométriques, modulation des services). La LRU, comme l'ensemble du processus de Bologne, est décidément une arme de destruction massive...

## **Indépendance et combativité**

Lors du dernier congrès d'orientation du SNE-SUP, la LRU était en gestation. Un affrontement central avec le ministère s'annonçait. Il fallait le préparer sans tergiverser. Malheureusement, la direction du syndicat n'a pas pris cette voie, allant chercher des alliances paralysantes du côté de la CPU et de l'UNEF, notamment lors des « Assises » du 2 juillet 2007. Or la CPU était favorable à la LRU et l'UNEF s'apprêtait déjà à se satisfaire d'un plat de lentilles. La confusion s'est poursuivie pendant l'automne par l'absence de mots d'ordre clairs, en particulier d'appel à la grève (décidé une fois en secrétariat national, il ne fut pas diffusé !) alors que les étudiants étaient fortement mobilisés. Comme si notre direction s'était davantage soucieuse de ménager d'hypothétiques alliés dans les instances universitaires. Au congrès d'études de 2008, la direction du courant majoritaire a même refusé de soumettre au vote une motion suggérant que les élus SNESUP aux conseils puissent mettre en jeu leur démission pour lutter contre l'application de la LRU. Il ne s'agit pas de négliger le rôle et l'action des élus : les motions de conseils sont d'indiscutables points d'appui. Mais qui pouvait croire que le seul renforcement du poids du SNESUP dans les conseils (nouvelle mouture !) suffirait à la « subversion » de la LRU ? Déjà à l'œuvre lors de la réforme LMD, cette orientation ne s'est guère infléchie depuis : contre le décret sur les statuts, les syndiqués attendent des mots d'ordre de grève visibles et crédibles – au-delà des





© DR

**DE L'INTÉGRATION DES IUFM À LEUR DÉSINTÉGRATION ?  
DE LA MASTÉRIATION DES CONCOURS À LEUR DISPARITION ?**

Après l'intégration, menée tambour battant, des IUFM aux universités, la mastérisation express de la formation des enseignants constitue une nouvelle attaque contre les concours de la Fonction publique. Le gouvernement rêve déjà d'une armée de précaires (ayant ou non un master) venant, au gré de proviseurs ou directeurs tout-puissants, remplir les trous laissés dans les établissements scolaires par un recrutement de fonctionnaires toujours plus limité. En supprimant une année de stage, il se paie même le luxe d'économiser une année de salaire des enseignants ! Mais pour les étudiants les moins fortunés, c'est une catastrophe. Il est souhaitable d'améliorer le niveau de formation des enseignants, mais pas à n'importe quel prix. Le moratoire de la réforme Darcos est un minimum dont on ne saurait se contenter. Avec les étudiants et les personnels, il faut exiger un statut de fonctionnaire stagiaire au moins dès l'entrée en M1, une formation ne sacrifiant pas les savoirs disciplinaires et un véritable stage professionnel prenant appui sur les meilleurs acquis des IUFM. La défense du service public passe par une autre réforme !

espoirs placés dans la CPCNU qui peuvent s'avérer incertains – et des propositions de coordination de leur mobilisation...

**Un tournant à saisir**

Malgré le fatalisme et le renoncement de certains, l'exaspération monte, fondée sur la compréhension et le rejet des contre-réformes. Pour affermir cette mobilisation, il est de la responsabilité du SNESUP de proposer des moyens d'action rassembleurs et offensifs. Il faut mettre en accord les propos et les actes : grève effective, coordination des luttes, attention aux collègues plus qu'aux instances et implication universitaire dans les mouvements sociaux doivent redevenir les axes centraux de notre intervention, à côté de l'indispensable défense corporative des collègues titulaires ou non, de l'organisation d'AG et de la participation aux manifestations. Certes, l'Université ne pourra, à elle seule, enrayer les rouages de la machine libérale. Mais elle est un élément indispensable de la lutte globale pour les services publics et la défense du monde du travail. Le SNESUP doit pouvoir peser, afin notamment que la FSU dépasse les divisions de ses syndicats et devienne une

composante essentielle d'un pôle syndical interprofessionnel combatif aux niveaux national et international. Encore faut-il que le SNESUP redevenue lui-même un élément moteur des luttes à l'université ! Cela passe par un changement important de son orientation et de son fonctionnement.

**Une orientation de résistance et de lutte qui s'enrichit de sa diversité**

Par delà les désaccords d'orientation entre la majorité sortante Action syndicale (AS) et la forte minorité École Émancipée (ÉE), force est de constater que, depuis deux mandats, la minorité s'est heurtée à des rigidités de fonctionnement et des manquements à la démocratie qui ont rendu difficiles les débats. Le nécessaire apport minoritaire a été récusé. Or, nous ne pensons pas qu'il faille poser systématiquement les divergences en termes d'affrontement de courants de pensée, AS vs ÉE, surtout quand ces questions traversent l'ensemble du syndicat. Pour progresser, le SNESUP a besoin d'une direction où chacun puisse travailler et être entendu. Il a besoin de toutes ses forces ! Il a aussi besoin d'une expression publique claire et mobilisatrice, fondée sur

une indépendance de principe vis-à-vis des instances non syndicales, quand bien même les militants SNESUP y seraient majoritaires. Enfin, le SNESUP doit devenir au sein de la FSU et du mouvement syndical une référence d'ouverture aux luttes sociales, au delà de l'université et du simple territoire national. C'est ce qu'ont défendu, défendent et défendront les militants qui soutiennent ce texte.

**Pour la résistance, la lutte et la transformation sociale, VOTEZ Pour un syndicalisme offensif ! ●**

**SIGNATURES (BN)**

Cette orientation est proposée par :

- Jean-Marie Canu (Rouen),**
- Jean-Luc Godet (Angers), Philippe Enclos (Lille),**
- Isabelle Krzywkowski (Reims),**
- Jean Malifaud (Paris 7).**

**Les critiques, approbations enthousiastes, soutiens (pour publication ultérieure des signataires) sont à envoyer à : [jean.malifaud@wanadoo.fr](mailto:jean.malifaud@wanadoo.fr)**

**LUTTES INTERNATIONALES : RÉUSSIR LES CONVERGENCES**

L'action du SNESUP pour les solidarités internationales est plus que jamais indispensable. Pour résister au capitalisme mondialisé, le syndicalisme doit en effet s'impliquer dans le mouvement altermondialiste, dans les Forums sociaux et développer les convergences. Les gouvernements européens mènent partout de conserve les contre-réformes que nous combattons en France. Toutefois, l'exemple des luttes universitaires en Grèce, Italie, Allemagne et Espagne, trop peu relayées en France alors qu'elles avaient et ont encore une ampleur de masse, montre que la coordination des mouvements sociaux et syndicaux reste un objectif à atteindre. Face à la stratégie concertée des forces libérales au pouvoir en Europe, les projets de luttes et de coordination au-delà des frontières sont une nécessité et un espoir. Cela a été répété au récent FSE de Malmö. Il appartient au SNESUP de continuer à les mettre en œuvre pour que cela ne reste pas incantatoire.



© DR

# Enseignement supérieur, formation des maîtres, recherche... Pour une opposition frontale aux contre-réformes libérales

2009, année de congrès et de renouvellement des instances du SNESUP. De mai 2005 au retour du Traité Européen par la fenêtre, chronologie d'une destruction programmée : 2006, pacte sur la Recherche, LOLF, ANR, pôles d'excellence, PRES... 2007, LRU, AERES, RGPP... 2008, partenariat public-privé, modulation des services... 2009 ? de revers en capitulations en rase campagne, où en sommes-nous des diktats imposés par un pouvoir méprisant ? Reprendre l'initiative en face du coup de grâce annoncé, c'est aussi imposer une autre orientation syndicale, d'autres formes d'action et l'urgence d'un syndicalisme de lutte unitaire.

## « Faire sauter les derniers verrous »

Lors de la mise en place (2006) de la Programmation de la Recherche et de l'innovation (LOPRI), François Fillon parlait à propos du Service public de l'Éducation « de l'urgence à le placer dans une nouvelle dynamique, en identifiant puis en faisant sauter les principaux verrous qui brident les initiatives de ses acteurs... » Il ajoutait en juillet 2007 : « La réforme sur les Universités est la plus importante de toutes celles que nous voulons mettre en place, elle sera déterminante pour la suite de la politique que nous voulons mener ». C'est chose faite avec **la LRU, cheval de Troie des contre-réformes organisant le désengagement de l'État** au profit des stratégies managériales de la libre entreprise. Le passage « obligé » de la Loi sur l'autonomie des Universités n'est que l'archétype avancé par le gouvernement (sur demande de la CPU !) pour ouvrir les Services publics de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au secteur marchand de la libre concurrence.

## En face des réformes, la direction du SNESUP tempore...

Alors que tous les personnels s'interrogent, depuis la rentrée de janvier, en face des ravages conjugués de la Réforme Pécresse et des arbitrages de la RGPP, les luttes se multiplient : A.G contre la modulation des services, rétention de notes, boycott de jurys, de maquettes, de concours IUFM, refus de budgets... Les IUT sont sortis en masse en décembre ; la jonction avec les étudiants prend corps. Mais **des journées comme le 20 ou le 29 janvier, même très fortes, ne**

▼  
Ces réformes nous  
n'en voulons pas !  
Ni négociables, ni amendables,  
exigeons l'abrogation  
▲

**suffiront pas à casser la dynamique gouvernementale dictée par l'agenda de Lisbonne.**

Le rôle de notre syndicat est de renforcer les dynamiques de mobilisation portées par le terrain : AG personnels/étudiants de reconduction, mandaterments de délégués, coordinations intersites, régionales (cf. Midi-Pyrénées), au lieu de parachuter du sommet des assises, colloques et autres leurres qui déversent de l'eau tiède quand le monde universitaire est en ébullition ! LRU, éclatement de la Recherche (CNRS et INSERM), des IUFM et de l'IUT dans leur intégration universitaire, mastérisation des formations des ensei-

gnants... De toutes ces réformes, lois et décrets, nous n'en voulons pas ! Ils ne sont ni négociables, ni amendables, nous en exigeons l'abrogation et dans ce cadre nous proposons de nous unir en rejoignant et renforçant **un mouvement du refus, tous ensemble**, enseignant-e-s, étudiant-e-s, personnels de l'Éducation, travailleur-e-s, citoyen-nEs, pour contrer et obtenir le retrait de cette loi inique. Combattons les budgets de misère, la modulation des services, la laïcité « positive » et la nouvelle collation des diplômes profanes des institutions Vaticanes.

## Formation des maîtres et IUFM : la curée

Après une campagne orchestrée contre la formation, les méthodes d'apprentissage, les formateurs, l'opinion était mûre pour le dernier coup : **la mise sous tutelle de l'IUFM, à la fois pour dénaturer la formation des maîtres et casser les statuts.** Le dépeçage des emplois et des moyens s'est opéré sous le couvert de « l'autonomie » dont les Universités élues découvrent le revers. Derrière la carotte d'une « revalorisation », qui produit toujours son effet sur des syndicats englués dans le corporatisme, la **mastérisation cache la nouvelle formation allégée bien suffisante à « l'enseignant européen »** contractuel recruté localement pour des formations à rendement immédiat. Les étudiants commencent à fuir ce qui s'avère **des masters d'enseignement à plusieurs vitesses** vidés de contenus et débouchant sur un concours incertain pour un nombre de postes en chute libre. Après des mobilisations dès juillet, les maquettes de concours ont confirmé les craintes, les appels au refus se multiplient.



Que peut-on attendre **d'un « moratoire » venant d'un pouvoir qui « suspend » les mesures avec l'intention affirmée de les maintenir telles quelles ?** Le SNESUP, nous berçant d'illusions, au lieu de s'opposer au démantèlement de la formation des enseignant-e-s – pilier du système éducatif – avait retenu au départ de « participer sans préalable et sans autre à priori que l'amélioration du service public aux discussions annoncées sur la mastérisation et les concours » !

### Non au sabordage de la recherche publique !

Tandis que la LRU coupe l'enseignement universitaire de ses racines en évacuant la recherche de la mission des enseignantEs, le gouvernement entame le redécoupage et la réorganisation de la Recherche **sur le modèle des restructurations économiques et avec les mêmes buts** : dégraissage d'effectifs des labos, contractualisation des emplois, précarité des statuts, récupération des secteurs rentables au profit du monde industriel. La disparition programmée du CNRS marque la fin de la pluridisciplinarité, de la collégialité, de l'indépendance du travail de chercheur et le passage à un pilotage sous tutelle des intérêts capitalistes à court terme et du lobby militaro-industriel. Nous appelons à combattre **des choix politiques rétrogrades au service du moloch de la « croissance économique »** qui accroissent les menaces sur l'avenir de la planète.

### L'IUT sacrifié sur l'autel de l'autonomie ?

Les IUT voient leur existence menacée. Comme les IUFM, ils perdent avec la LRU leur autonomie pour passer sous la tutelle des Présidents et des Conseils des Universités. Leurs moyens seront **soumis à des « priorités » où ils savent bien qu'ils ne pèseront pas lourd**. Mais le repli des IUT, qui se sentent méconnus, sur des arguments corporatistes cultivés par un syndicat qui entretient les divisions clientélistes entre ses secteurs, est un réflexe fatal. Leur sacrifice est dicté par la restructuration de l'Université sur le modèle de Lisbonne, et par **le remodelage de l'enseignement professionnel en Europe**.

### La modulation des services précipite la précarisation (intertitre)

Avec la *modulation* des services, la proportion des vacataires va exploser dans les Universités. Vacataires, doctorant-e-s, ex-moniteurEs, post-Doc du sous-prolétariat de la Recherche, qui enchaînent 1-2 contrats, seront rejoints par les « enseignant-e-s-vaca-



Un pouvoir déterminé à ne rien céder et à sanctionner ceux qui refusent ses oukases !

taires » permettant de **pallier la pénurie des services laminés par la modulation des services des enseignants-chercheurs**. Cette « catégorie » recouvrant une très grande variété des statuts de non titulaires dans l'Éducation, permet aux nouveaux établissements-patrons d'éviter des charges sociales et de rendre corvéable et plus flexible un volant toujours croissant de personnels. Pour avoir ignoré les demandes des mobilisations étudiantes et des jeunes chercheurs, la direction AS/EE est directement confrontée à la précarisation des titulaires. Le **refus de la modulation des services** et l'exigence de **garanties d'emplois statutaires pour tous les personnels** est la priorité des priorités.

### Commission européenne et Histadroutch israélienne ?

L'Université a été l'honneur du syndicalisme international. Après le virage de Marseille, qui a permis au SNESUP de devenir « fréquentable » au point d'intégrer le dispositif de suivi du processus de Lisbonne (!), la codirection A.S/E.E a soutenu la FSU sur l'adhésion à la CSI, Confédération syndicale Internationale, dont font aussi partie l'Histadroutch israélienne, vassal du parti travailliste... et la CES, elle-même partenaire sociale qualifiée de la Commission aux côtés du patronat européen. On s'explique mieux les **positions acritiques de la direction du SNESUP**, et son rejet des appels au boycott des syndicats israéliens et des relations avec ce pays !

### Seule une mobilisation générale dure peut changer le cours des choses

Le durcissement actuel du discours ne change pas sur le fond les choix stratégiques de la direction A.S/E.E qui **ne pèseront pas lourd devant la rigidité et le déni démocratique permanent du gouvernement**. Alors que même la CPU s'inquiète (!), les menaces et attaques qui s'abattent sur les « désobéisseurs » montrent sa détermination à ne pas céder et à sanctionner désormais ceux qui refusent

ses oukases. Embarqué dans le sabordage européen de l'Éducation, le SNESUP doit rompre avec **un fonctionnement coupé, voire contradictoire, entre ses composantes et avec les autres niveaux de la formation, obligatoire comme professionnelle**. Il doit au-delà d'approches corporatistes segmentées penser les revendications sans cloisonnements internes et **dans une perspective continue de la formation de la Maternelle à l'Université incluse** à partir d'un débat qui ne peut être mené que dans un cadre fédéral collectif.

En face de l'offensive de réformes menées conjointement, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, et dans toute l'Europe, seule **une opposition collective unifiante et interprofessionnelle** peut contrecarrer cette destruction méthodique et systémique. Cessons de séparer les niveaux et les filières de formation, d'enfermer les personnels dans des différences catégorielles de moins en moins pertinentes en face d'une précarisation généralisée. Cessons d'opposer des catégories (élèves, étudiant-e-s, familles, personnels) entre elles. Nous devons informer, rappeler le droit universel à l'éducation, **populariser partout où cela est possible les actes de désobéissance civile**, et nous préparer à des actions fortes dans la durée avec **une grève générale dont on ne fera pas l'économie**.

**Les stratégies A.S/E.E ont lourdement grevé nos actions et bridé l'unité syndicale contre les attaques libérales. SOUTENIR ÉMANCIPATION – dans le SNESUP comme dans les autres syndicats de la FSU – c'est affirmer une autre orientation syndicale de lutte et de revendication pour rompre avec le capitalisme qui nous écrase... Au lieu d'aménager les conditions de sa survie sur notre lieu de travail.** ●

### PREMIERS SIGNATAIRES

Amadei Henri (Retraité),  
Braud Claude-Michel (La Rochelle),  
Carnus Marie France (Toulouse),  
Colin Antoine (La Rochelle),  
Deknuydt Bernard (Retraité),  
Dollo Christine (Aix-Marseille),  
Hugot Georges (Montpellier-Beziers),  
Iglesias-Gutierrez Jaime (La Rochelle),  
Knapp Alfred (La Rochelle),  
Matheron Yves (Toulouse),  
Mounier Stéphane (Toulon),  
Oblin Nicolas (Caen),  
Porhel Vincent (Lyon),  
Roche Anne (retraîtée),  
Torset Didier (Dijon),  
Valiente Jean-Claude (Marseille),  
Vasseurt Patrick (Caen)



## MOBILISATION

# Un mouvement inédit

Les mobilisations actuelles, d'une ampleur exceptionnelle, prennent des formes qui expriment l'intelligence créatrice des universitaires, au contact avec la société.

Depuis des semaines, des milliers de collègues universitaires sont entrés, certains pour la première fois, dans une grève. Il n'est pas le moment, ce 18 février, de faire ni l'histoire ni le bilan de ces mobilisations. Elles viennent de loin, nourries au long des mois des analyses, journaux et tracts que le SNESUP a partout diffusés. Si les communiqués et lettres-flash produits par le syndicat ont joué un rôle, l'essentiel tient à l'engagement sur le terrain d'un nombre croissant de collègues passés en peu de temps du scepticisme à la colère et à la résistance. Des dispositions budgétaires (suppressions des 1030 emplois, mais aussi critères ineptes pour répartir les moyens aux établissements), la mise à mal de la collégialité, la déqualification de la formation des enseignants, la rigidité ubuesque des comités de sélection (aux pouvoirs inexistantes !), la vision libérale

du statut de doctorant... relèvent bien d'une brutalité qui frise le viol de l'identité universitaire. Les collègues ne sont pas restés spectateurs de cette entreprise cohérente.

Les résistances sont venues de loin : solidarité dans l'action, sur des listes de candidats pour les conseils centraux, dans l'imagination de dispositifs locaux reconstituant les défunctes commissions de spécialistes... Cette imagination solidaire est bien comme un emblème des formes d'action actuelles. On ne compte plus les spectaculaires opérations fondées sur la dérision, l'humour. Les images fortes portées par ces formes d'engagement : lectures de la Princesse de Clèves, cours « hors les murs », chaînes humaines, débats ouverts sur le monde de la culture, celui de l'éducation... associent dans l'action des collègues nouveaux et déterminés à aller au

bout de cette bataille. Le détournement d'images, le choc de certaines situations à Strasbourg et Paris, la multiplication des paroles fortes et responsables de collègues lucides et pédagogues dans les reportages, la pertinence des formules (« modifications cosmétiques », « décret caduc », « médiation-mascarade »...) ont contribué à un changement considérable dans la perception que les universitaires et, bien au-delà, nos concitoyens ont de nos exigences. Ce tournant dans l'opinion est favorisé par la force indéniable des syndicats unis telle qu'elle ressort de la grève du 29 janvier, et par l'effondrement des logiques consuméristes, individualistes que portaient les dérèglements économiques sanctionnés par la crise. Par son identité syndicale forte le SNESUP assume, dans cette si intense période, un rôle moteur et créatif. ●

## L'imagination, les valeurs, l'énergie...

### LECTURES MARATHON DE LA PRINCESSE DE CLÈVES À POITIERS, MONTPELLIER, TOURS, AIX, AVIGNON, GRENOBLE, PARIS ...

« L'autre jour, je m'amusais, on s'amuse comme on peut, à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile, choisissez, avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur La Princesse de Clèves. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la gui-

chetière ce qu'elle pensait de la Princesse de Clèves... Imaginez un peu le spectacle ! »

Nicolas Sarkozy

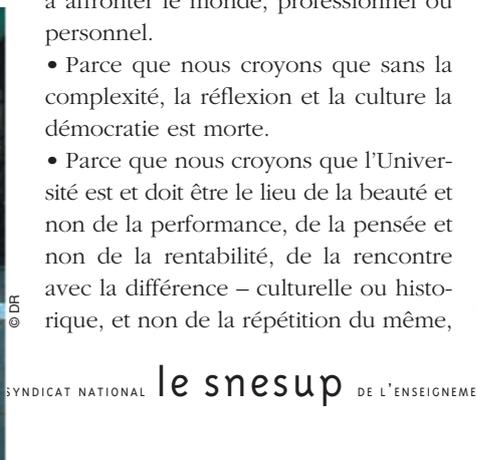
23 février 2007, Lyon

- Parce que nous désirons un monde possible où nous pourrions, aussi, parler de La Princesse de Clèves, de quelques autres textes, et pourquoi pas d'art et de cinéma avec nos concitoyens quelle que soit la fonction qu'ils exercent.
- Parce que nous sommes persuadés que la lecture d'un texte littéraire prépare à affronter le monde, professionnel ou personnel.
- Parce que nous croyons que sans la complexité, la réflexion et la culture la démocratie est morte.
- Parce que nous croyons que l'Université est et doit être le lieu de la beauté et non de la performance, de la pensée et non de la rentabilité, de la rencontre avec la différence – culturelle ou historique, et non de la répétition du même,

- Parce que nous voulons témoigner de ce que notre métier d'étudiants et d'enseignants n'est pas seulement de professionnaliser et d'être professionnalisés mais aussi de lire et de donner à lire,
- Parce que nous sommes en grève pour en témoigner... (Appel de Paris 3)

### COURS HORS LES MURS

Des dizaines de cours ont été organisés dans les villes universitaires, sur tous les sujets, dans toutes les disciplines,





pour tous les publics. Occasion de faire comprendre notre mouvement, mais aussi de démontrer quels liens l'université pourrait entretenir avec la cité, dans la perspective démocratique et de partage des savoirs qui est la nôtre.

« Cours sur le Cours », Aix en Provence, Université U1 en lutte.

### L'ART DE LA PARODIE !

L'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur Jésus Christ MMIX, de l'indiction deuxième, et le 6 des ides de février, nous Raymond Bérenger V, par la grâce de Dieu comte de Provence et de Forcalquier, faisons savoir à tous nos âmes et féaux conseillers, officiers, familiers et fidèles, que comme il est advenu que grandes confusions se mirent dans nos écoles, et que moult de nos docteurs, professeurs, bacheliers et escoliers s'agitèrent le sang et les humeurs, tinrent conciliabules et conjurations à l'encontre de méchante réformation des dites écoles, qui ne plait ni à Dieu ni à

### POÈME HUGOLIEN

*Il pleuvait. On était vaincu par sa maquette.  
Pour la deuxième fois Darcos baissait la tête.  
Sombres jours ! Valérie reculait lentement,  
Voyant à ses côtés bouillir Sarko fumant.  
Il pleuvait. La Péresse avait perdu sa chance.  
Malgré sa LRU, on lui sciait la branche.  
Ses amis les plus sûrs refusaient son drapeau.  
Hier les facultés, maintenant les labos !  
(...)*

tous nos plus savants et prudents maîtres, pour cause de grande injustice et au mépris de tout droit écrit, canon et coutume, du salut de nos âmes et de celles de nos successeurs, et pour ce que sa seule fin estoit de faire commerce de sagesse, sapience, savoir et prudence, qui sont choses divines et ne se peuvent commercer à prix d'argent, sous grand peine de simonie et d'hérésie (...).

Catherine Teissier

Cérémonie de non remise des maquettes de master devant le ministère, vendredi 13 février

### « LA PRINCESSE DE PECQUERESSE » :

Mme de Pecqueresse (...) lui montrait (...) combien la LRU donnait d'éclat et d'évaluation à une personne qui avait de la docilité et de la performance, mais elle lui faisait voir aussi combien il était difficile de conserver ces vertus, que par une extrême défiance des autres et par un grand soin de s'attacher à ce qui seul peut faire le bonheur d'un chercheur, qui est d'aimer son président et d'en être caressé.



## COMMUNICATION

# Faire vivre le nouveau site du syndicat

→ par Marc Champesme, Anne Mesliand

Le site du SNESUP a fait « peau neuve » à la mi-janvier 2009. Il a besoin de l'engagement de tout le syndicat !

Si la période de mise en place requérait un peu d'indulgence, nous sommes également désireux de connaître votre avis, vos critiques, vos suggestions pour en poursuivre l'amélioration.

Aujourd'hui, nous faisons appel aux syndiqués pour répondre à deux exigences complémentaires.

### RECONSTITUER UNE ÉQUIPE DE MISE EN LIGNE

Autour du webmestre<sup>(1)</sup>, ce collectif d'une dizaine de camarades propose à la publication divers documents et les met en ligne après validation par le comité éditorial, désigné en son sein<sup>(2)</sup>. Il s'agit là d'un investissement personnel qui doit être régulier, organisé et fiable, plutôt que lourd et urgent. La mise en ligne, désormais simplifiée, ne requiert aucune compétence informatique particulière. Cette implication peut recouvrir des tâches de diverses natures et temporalités :

- faire vivre la partie « actualités locales » du site, par un travail de veille et de mise en ligne ;
- assurer une veille sur les textes législatifs et réglementaires ;
- constituer des dossiers thématiques ;
- faire des revues de presse...

Bien sûr, des moyens, notamment en décharge, sont proposés aux camarades désireux de prendre cet engagement militant.

### CONTRIBUER À L'ALIMENTATION PERMANENTE DU SITE

Chaque syndiqué et responsable de section est bien sûr invité à participer à mettre à jour et à compléter les pages concernant les sections locales du syndicat. Affichées de manière constante et aléatoire sur la page d'ouverture, elles doivent permettre aux collègues de trouver les contacts dont ils ont besoin.

Les sections, les camarades, sont tous détenteurs d'une expérience profes-

sionnelle et syndicale dont nos médias nationaux ont parfois du mal à rendre compte, alors qu'elle constitue la matière première de nos analyses. Qu'il soit permis ici de solliciter une nouvelle fois des articles, avec des photos si possible, réfléchis en vue d'une publication pour le site et/ou le mensuel (différente de celle des listes de diffusion). Enfin, nous avons pris le parti d'ouvrir des forums sur le site : cela implique qu'ils soient nourris des réflexions des camarades... bientôt rejoints, n'en doutons pas, par les collègues !

**Merci de vos candidatures et contributions ! Les adresser à [web@snesup.fr](mailto:web@snesup.fr)**

1. Marc Champesme assume cette fonction jusqu'au congrès.

2. Ceci ne recouvrant qu'une partie de la mise en page, qui pourra être assumée par les secteurs pour l'autre part.

# CONGRÈS D'ORIENTATION DU SNESUP-FSU 1, 2, 3 AVRIL 2009



## BULLETIN DE VOTE 2009 Vote sur le Rapport d'activité

POUR

CONTRE

ABSTENTION

NE PREND PAS  
PART AU VOTE

*Cocher une seule des cases ci-dessus*



## BULLETIN DE VOTE 2009 Vote sur l'Orientation

ACTION  
SYNDICALE

ÉCOLE  
ÉMANCIPÉE

ÉMANCIPATION

ABSTENTION

NE PREND PAS  
PART AU VOTE

*Cocher une seule des cases ci-dessus*